

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Délégation aux réserves

Bureau des ressources humaines

**Arrêté du 4 février 2016 conférant un grade de sous-officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1603551A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28;

Vu la décision n° 90546 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 9 décembre 2015,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Daniel, Edmond Elong-Komé est nommé au grade de gendarme de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert en intervention professionnelle au profit de la région de gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des sous-officiers de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 février 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,
délégué aux réserves,*

A. COROIR